



République Française

Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 juin 2023 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 30 mai 2023.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme TAUPENOT-MUGNIER, Mme DUQUE, M. GATEAU, Mme FAULE, M. DEDIANNE Alain, Mme MEFTAH, M. GIRAULT, Mme DIMPRE, M. DAPOIGNY, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. PARDANAUD, Mme CHRETIEN-BRION, M. BOICHE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, Mme LAMY, Mme MAILLARD, M. CARVOYEUR, M. MECHIN, M. GUIBERT et M. SANDRAS.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, M. MAGNIEN et M. DEDIANNE Mickaël avaient donné respectivement procuration à M. TEXIER et M. DEDIANNE Alain.

Étaient excusés : M. CHOLET et Mme LEPINASSE.

Secrétaire de séance : Mme Louissette DUQUE

N° 2023-080 : IMMEUBLE RUE DU GRAND MARCHÉ : DEMANDE DE SUBVENTIONS :

Monsieur l'adjoint aux travaux présente le projet de démolition de l'immeuble situé 13 rue du Grand Marché ainsi que le plan de financement afférent. Deux subventions sont mobilisables auprès de l'Etat et au titre du Fonds Européen de Développement Régional.

Dépenses HT		Recettes	
Travaux de démolition	180 000	FEDER	112 740
Etudes	3 000	Etat	37 580
SPS, CT	2 000		
Prestations diverses	2 000		
Aléas	900	Autofinancement	37 580
TOTAL Dépenses	187 900	TOTAL Recettes	187 900

Le Conseil Municipal de Clamecy, après délibération, à l'unanimité,

- APPROUVE le plan de financement présenté en conseil municipal ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder aux demandes de subventions.

Suivent les signatures.